

GOURETTE - LE CARDET
PYRENEES ATLANTIQUES (64)

GLISSE PYRENEENNE : 7 – 17 ANS

Vacances Pour Tous – 21 rue Saint Fargeau – CS 72021 - 75989 PARIS CEDEX 20

Agréé JEPVA par le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative - Inscrit au Registre des Opérateurs de Voyages et Séjours
Certification d'Immatriculation : IM 075 100 379 - Agrément national d'organisme de tourisme social et familial n°06.07.04
Association reconnue d'utilité publique par décret du 31/05/1930

ADRESSE DU CENTRE

CENTRE LE CARDET GOURETTE
64 440 EAUX BONNES

Tél : 05 59 05 10 89

Courriel : le.cardet@laligue64.org
<http://lecardet.fr>

PLAN D'ACCES



RENDEZ-VOUS SUR PLACE

Par la route : Pau, direction Laruns – Col d'Aubisque, carte Michelin 85, plis 16 et 17

Par le train : Gare de PAU puis ligne de bus jusqu'à Gourette.

Selon horaires, possibilité d'accueil en gare et transfert avec les véhicules du centre.

TRANSPORT

En autocar au départ de Mont de Marsan ou Saint Paul les Dax.

Vous avez choisi le lieu de départ et retour au moment de l'inscription de votre enfant. Pour des raisons d'organisation auprès de nos autocaristes, toutes les modifications de lieux seront prises en compte jusqu'à 10 jours avant le départ uniquement.

1^{er} et dernier repas servis

1^{er} séjour : 1er repas servi : Déjeuner Dernier repas servi : Petit déjeuner ou déjeuner du dernier jour

en panier repas

2^{ème} séjour : 1er repas servi : Dîner

Dernier repas servi : Déjeuner du dernier jour

en panier repas

SITE

► Situation géographique : A 50 km au sud de Pau, dans la Vallée d'Ossau, sur la route du Col d'Aubisque, à 1400 mètres d'altitude. Le Cardet, situé à 200 mètres des pistes, bénéficie d'une superbe vue sur les pics avoisinants et de la tranquillité d'une voie de desserte peu fréquentée.

Le domaine skiable, de 90 hectares sur un dénivelé de plus de 1000 mètres permet une pratique sur les pistes adaptées au niveau de chacun, notamment avec un important espace spécialement dédié aux débutants mais aussi avec un border cross.

► Cadre de vie :

Hébergement : Selon l'effectif du groupe, l'hébergement pourra se faire en chambres de 4 à 6 lits dans le chalet annexe Les Jonquilles. Chacun disposant de salles d'animations, d'une cheminée. Sanitaires à l'étage. Vue sur les pistes et les montagnes avoisinantes. Le bâtiment est situé à 200 mètres des pistes.

Effectif du groupe : 30 participants répartis par groupe de 10.

ACTIVITES

Une colo rythmée, entre glisse et jeux de neige.

Ski de piste : Chaque jour sur les pistes situées à 200 m du Cardet, les jeunes pourront pratiquer le ski, encadrés par les animateurs du centre de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h30 minimum.

Les animateurs sont là pour conseiller les enfants dans leur apprentissage mais surtout aussi pour veiller à ce qu'ils prennent plaisir à la pratique de l'activité. Les groupes sont organisés par niveau, les animateurs adaptant bien évidemment le choix des pistes au mieux.

Pour la plupart d'entre eux, nos animateurs travaillent toute la saison d'hiver sur place et ont aussi pour « mission » de faire découvrir la station et son environnement.

Skier est un sport et il arrive que la fatigue amène certains enfants à souhaiter faire une pause dans le séjour. A cet effet nous proposerons en cours de séjour une demi-journée de repos.

Raquettes, sculpture sur glace, construction d'igloo, jeu de recherche de personnes sous la neige avec ARVA (Appareil de Recherche de Victime d'Avalanche).

Animations sur le milieu montagnard : formation et transformation de la neige, lecture des paysages, faune et flore des Pyrénées.

Autres activités : Piscine, cinéma, luge, confection de crêpes ... La plupart des activités permettront la coopération et la création collective.

En soirée : Les animateurs vous proposeront diverses animations permettant de profiter au mieux de ces moments. Habituellement au programme : cinéma, jeux de société, soirées cabaret, veillées, karaoké et bien sûr l'incontournable boum.

ORGANISATION DU SEJOUR

La vie en groupe, le bon fonctionnement du centre et des activités nécessitent quelques règles :

- vous devez maintenir vos chambres dans un état de propreté raisonnable,
- vous devez débarrasser vos tables en fin de repas,
- les horaires de repas, les activités, le matériel et les locaux doivent être respectés
- le petit-déjeuner est échelonné de 8h30 à 9h00, les autres repas sont pris à heure fixe (le repas de midi peut-être pris à l'extérieur selon l'activité du jour et la météo).
- les horaires du coucher à 21h30 pour les 9/12 ans ou 22h30 pour les 13/17 ans sont à respecter pour pouvoir profiter pleinement des activités sportives proposées.

► **L'alimentation :**

Nous nous efforçons de mettre en place une alimentation de qualité, variée et en quantité suffisante.

L'éducation au goût passe par la découverte de nouvelles saveurs, nous incitons donc les enfants à goûter tous les plats.

Allergies alimentaires : Il est impératif de nous transmettre au plus tôt, tous les documents médicaux afin que nous puissions évaluer notre capacité à respecter les interdictions alimentaires liées à des risques d'allergies. Toutefois si nous nous trouvions dans l'impossibilité de mettre en œuvre ces conditions alimentaires, nous vous le ferions savoir.

► **Linge**

Lavage du linge une fois par semaine pour les séjours de plus de 8 jours **UNIQUEMENT**. Merci de prévoir le linge en quantité suffisante pour la durée du séjour de votre enfant.

ATTENTION ! Si le comportement du jeune était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun des jeunes, une décision de renvoi pourrait être prise à son encontre, frais de retour à votre charge...

PREPARER VOTRE SEJOUR

► Elément du trousseau :

Pour constituer le trousseau de votre enfant, reportez-vous à la fiche de trousseau fournie en même temps que le dossier de renseignements à compléter.

Nous insistons particulièrement sur la nécessité de prévoir : des lunettes de soleil, un bonnet, des gants, une tenue de ski, des vêtements qui tiennent chaud, des chaussures permettant de marcher dans la neige, de la crème de protection solaire.

Afin d'éviter les pertes, nous vous demandons de marquer tous les vêtements, chaussures et accessoires aux noms et prénoms de votre enfant. Placer la fiche d'inventaire dans la valise.

► Communication :

Le courrier postal est distribué et ramassé tous les jours.

Les courriers électroniques sont également possibles, ils sont imprimés et remis aux enfants.

Pour donner des nouvelles à votre enfant la lettre ou la carte postale reçue reste le moyen de communication le plus apprécié. Nous vous remercions de ne téléphoner qu'en cas de réelle nécessité.

Le portable que les jeunes peuvent confier durant la journée.

Pour prendre des nouvelles de votre enfant, nous vous proposons un site : <http://lecardet.fr/> cliquer ensuite sur l'onglet « séjours jeunes et colos » puis cliquer sur « **prenez des nouvelles de vos enfants en vacances** », le mot de passe du séjour vous sera transmis après validation du séjour.

► Argent de poche :

L'argent de poche peut être confié aux animateurs.

Il est conservé au bureau et est restitué à la demande notamment au moment des sorties à la station. Les sommes non dépensées peuvent au retour au centre être redéposées à la « banque ». Les achats à l'extérieur se résument aux cartes postales, à quelques friandises et à un éventuel souvenir, dès lors il est préférable que le montant de l'argent de poche soit raisonnable.

► Santé :

Remplir correctement la fiche individuelle de renseignements et médicale et la signer, elle est obligatoire.

Elle peut être importante en cas d'intervention chirurgicale. Il est inutile de joindre le carnet de santé, **par contre nous vous rappelons qu'il est impératif de fournir la copie des vaccins à jour sans quoi nous ne pourrons pas garder l'enfant sur le centre.**

Si vous suivez un traitement médical, vous devez impérativement :

* Fournir une photocopie de l'ordonnance, ainsi que les médicaments en nombre suffisant.

Il est demandé de ne pas apporter de médicaments sans prescription médicale.

* Prévenir le directeur du centre (en cas de rendez-vous au centre) ou l'animateur responsable du voyage.

Joindre une photocopie de l'attestation de la Carte Vitale et de votre mutuelle.

Pour les bénéficiaires de la Couverture Santé Solidaire, joindre obligatoirement la photocopie de l'attestation CSS et une photocopie de l'attestation de la Carte Vitale.

En cas de maladie, le centre de vacances avance les frais médicaux immédiats, ils sont à rembourser à la Ligue de l'Enseignement. Une facture vous sera adressée avec une photocopie de la feuille de soins et de la prescription médicale, l'original vous sera envoyé dès réception de votre règlement.

Une assistance sanitaire assure le suivi des petits « bobos », la prise de médicaments et le suivi avec le cabinet médical où sont conduits les enfants dès que cela est nécessaire. Elle assure également votre information sur une éventuelle visite chez le médecin.

Si un ou plusieurs jours sans activité sont prescrits par le médecin, ces journées seront passées si nécessaire, selon la nature de l'incapacité, au centre le Cardet.

► Les objets de valeur :

Nous vous rappelons que les disparitions d'objets (baladeurs, appareils-photos, téléphones...) d'espèces et de bijoux **ne sont pas couvertes par l'assurance** d'autant que nous ne pouvons mettre à disposition de chacun un casier avec un système de fermeture individuel.

► Cigarette

Il est interdit de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif. Le décret N° 2006-1386 du 15 novembre 2006 précise que : l'interdiction de fumer s'applique dans les espaces non couverts destinés à l'accueil ou à l'hébergement des mineurs, il ne peut y avoir dans les établissements utilisés pour l'accueil de mineurs d'emplacement aménagés pour les fumeurs.

L'espace fumeur se situera donc à l'extérieur de la structure d'accueil. Les jeunes arrivant avec du tabac ou des cigarettes électroniques et une autorisation parentale pourront donc le consommer de manière "rationnée" et en fonction de la disponibilité des animateurs.

ASSURANCE

Tous nos séjours sont couverts par l'assurance APAC :

- * En responsabilité civile : dommages corporels et matériels causés à un tiers dans le cadre des activités du séjour.
 - * Vol, s'il y a eu effraction (avec une franchise de 110 €)
- Les objets de valeur, sont emmenés aux risques et périls de leurs propriétaires. Vacances Pour Tous décline toutes responsabilités en cas de perte, de disparition ou de dommage.
- * En cas d'accident corporel, l'assurance APAC intervient en complément de la sécurité sociale et de la mutuelle complémentaire.
 - * Avec rapatriement sanitaire d'urgence en cas de maladie grave ou d'accident corporel, après accord obligatoire du médecin et de l'Assistance APAC.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Documents à remettre le jour du départ :

- La fiche individuelle et médicale complétée et signée.
- Fiche sanitaire de liaison complétée et signée (**rappel, copie des vaccins à jour OBLIGATOIRE**)
- Attestation de droit à l'image signée.
- Pour les moins de 16 ans : Photocopie de l'attestation de la Carte Vitale ou de l'attestation de la CSS (à jour) et la photocopie de la carte de mutuelle.
Pour les plus de 16 ans : La carte vitale et la photocopie de la carte de mutuelle.
- L'enveloppe argent de poche (non cachetée) au nom de l'enfant.
- La fiche trousseau n'est pas à glisser dans l'enveloppe mais à mettre dans la valise.
- Si l'enfant a un traitement médical, remettre une copie de la prescription médicale et le traitement.

Nous attirons votre attention sur le caractère impératif des documents à fournir et le fait de nous remettre un dossier à jour et complet. Nos autorités administratives de tutelle (DDETSPP) nous rappellent régulièrement qu'il est de notre devoir de ne pas garder un enfant ou un jeune sur nos séjours dans le cas où ces obligations ne sont pas satisfaites.

Bon séjour avec la LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT !

LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DES LANDES – 91 Impasse Joliot-Curie 40280 SAINT PIERRE DU MONT

Tél : 05.58.06.53.90 Fax : 05.58.06.05.81 Courriel : vacances@laligue40.fr Site : www.laligue40.fr

Association adhérente à la Ligue de l'Enseignement – Centre Confédéral, 3 Rue Récamier 75341 PARIS CEDEX 07

immatriculée au registre des opérateurs de voyages et de séjours sous le numéro IM 075 100 379

Garantie financière : UNAT – 8 Rue César Franck – 75015 PARIS

SIRET : 77559809700068 // MAIF - CS 90000 – 79038 NIORT Cedex - N°4824586A

FICHE TROUSSEAU – GOURETTE – HIVER
GLISSE PYRENEENNE

NOM – Prénom :.....

EFFETS A EMPORTER	QUANTITES				OBSERVATIONS PERTES
	Conseillées	Fournies par les parents	Relevées à l'arrivée	Relevées au départ	
Vêtements de jour	Tee-shirts	7			
	Slips ou culottes	7			
	Paire de chaussettes dont 2 paires épaisses en laine)	7			
	Pantalons + joggings	2+1			
	Blouson, Veste, + Anorak/Kway (pluie)	1			
	Pull-overs ou sweets chauds	2/3			
	Sous-pulls ou polos manches longues	4			
Spécial SKI (indispensable)	Pantalon + blouson de ski ou combinaison imperméables	1			
	Paire de gants ou moufles adaptés	1			
	Cache nez ou foulard, Echarpe	1			
	Bonnet ou cagoule	1			
	Lunettes de soleil ou masque de ski	1			
	Crème solaire (fort coefficient) ou crème écran total visage + Baume à lèvres	1			
	Petit sac à dos (pour emmener le pique- nique et pouvoir se détourner si besoin sur les pistes)	1			
Nuit	Pyjamas ou chemises de nuit	2			
Baignade	Maillot de bain / slip de bain pour les garçons	1			
	Serviette + Bonnet (exigé en piscine)	1			
Chaussures	Paire de tennis	1			
	Paire de bottes ou après-skis de préférence	1			
	Paire de chaussons	1			
Toilette	Serviette de toilette et gants	1			
	Nécessaire de toilette (dentifrice, brosse à dent, savon, shampoing, peigne, brosse à cheveux...)	1			
Divers	Mouchoirs jetables (paquets)	1			
	Gourde ou bouteille plastique rigide	1			
	Sac pour le linge sale si possible	1			

Important : toutes les pièces du trousseau doivent être obligatoirement marquées au nom de l'enfant